



La Gazette des Granges

numéro 63

janvier 2017

Sommaire



L'Association des Habitants des Granges

vous convie à son
Assemblée Générale



Vendredi
27 janvier 2017
à 19h
Émargement à partir de 18h30

Restaurant scolaire
Jean Moulin

Vous êtes la force de l'association
venez nombreux

Une collation conviviale clôturera la soirée.

26, Allée des Vosges
38130 Échirolles
Tél. : 04 76 40 06 74
Mél. : habitants.desgranges@free.fr

<http://www.ahg38.fr>



ne pas jeter sur la voie publique



Réalisation Mimo



**22 mai
2016**



L'Association des Habitants des Granges vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2017



ORDONNANCE

Pour bien traiter l'affection que nous nous portons, nous vous prescrivons, renouvelable 12 mois, le traitement quotidien suivant :

2 gélules de bonne humeur le matin au lever, 1 cachet de chance au déjeuner, 1 piqûre de bonheur en cas de crise et 20 gouttes d'amour au coucher.

Docteur AHG.

La fête de quartier 2016



Comme toujours, notre fête de quartier a rencontré un vif succès. Plus de 1000 bracelets ont été distribués.

Le temps était de la partie et les nombreuses animations ont été prises d'assaut. Les crêpes ont été appréciées des petits et des grands. Quelques petits couacs nous ont été rapportés : nous tiendrons compte de vos remarques pour l'année prochaine.

Au moment où nous écrivons ce papier, la date arrêtée pour notre prochaine fête est le 8 juillet 2017. Comme toujours, nous avons besoin de

bénévoles pour l'installation, le rangement et le fonctionnement de la buvette et des diverses animations. Vous avez une paire d'heures à donner, nous sommes preneurs. Faites-vous connaître (voir comment nous contacter en dernière page).

Les habitants ont du talent



Ces derniers mois, Pollen a organisé une exposition des œuvres d'un habitant du quartier, à savoir Christophe Corbillon. Christophe ne dessine qu'au stylobille et le résultat est stupéfiant de réalisme et de poésie.

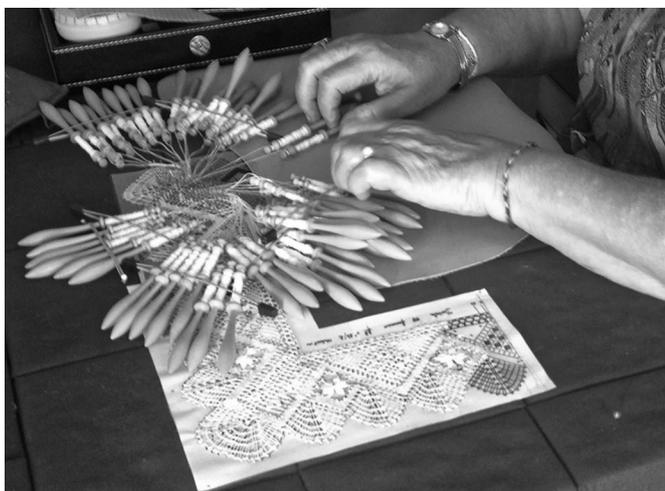
À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas si cette exposition est toujours visible. Si c'est le cas, précipitez-vous.

Découverte à l'atelier « Couture »

Au local, tous les mardis de 14 à 17h, des conseils de couture (découdre, préparer et réaliser un ourlet, faire une reprise, etc), avec mise à disposition d'une machine à coudre, sont dispensés par des bénévoles très compétentes. Merci à elles. Ces après-midi sont aussi des occasions d'échanger les dernières nouvelles du quartier autour d'un café et de faire de belles découvertes.

Dernièrement, nous avons eu droit à la démonstration d'une dentelière qui est venue avec son carreau. C'est quoi ce truc ? C'est un assemblage de coussins serti dans un châssis sur lequel la dentelière va positionner fuseaux et aiguilles afin de créer, avec beaucoup de patience et d'habileté, les plus belles dentelles.

«... Au bruit sec des fuseaux galopant de droite à gauche, allant, venant, roulant les uns par dessus les autres, glissant rapides entre les doigts agiles, et lentement la dentelle, toute piquetée d'épingles, se dessine en clair sur le foncé du carreau... » (Gustave Fraipont)



Si vous êtes intéressé par cet atelier « couture » mais vous n'êtes pas libre les mardis après-midi, faites-nous part de vos disponibilités. Nous pouvons envisager quelques ateliers supplémentaires d'autres jours en matinée ou en soirée.

Une nouvelle association



Aujourd'hui, après 5 ans d'actions du « Collectif Marche Blanche », est née l'association **Agir Pour la Non-Violence (APNV)**. Celle-ci a pour objectif de porter les

actions du « Collectif Marche Blanche » avec « Agir Pour La Paix » dans le respect de sa charte qui l'engage à :

- refuser la violence,
- vivre et bâtir ensemble,
- respecter chacun dans sa différence,
- favoriser l'éducation pour chaque personne,
- lutter contre l'indifférence.

Ses actions sont dirigées vers les citoyens et les autorités, et visent à engendrer une dynamique au-delà de la sphère locale.

Pour l'année 2017 des actions sont déjà en préparation. Le 13 mars 2017, deux conférences, l'une en établissement scolaire, l'autre pour tout public, permettront de partager réflexions et questions sur la non-violence.

À ceux qui souhaitent la soutenir, l'association propose une adhésion de 5 €.

Adresse postale :

**Agir Pour la Non-Violence / MJC Desnos
2, bis Rue de Normandie, 38130 ECHIROLLES**

Nos diverses actions et activités

Depuis la rentrée de septembre, nous rencontrons régulièrement Ahmed Nacéri, mandaté par la ville, pour faire le point sur les difficultés du quartier et sur l'avancement des dossiers.

Le dossier « Bac à linge » est clos. Il a été enlevé courant octobre. Si vous avez des vêtements à donner, des bacs à linge sont disponibles à la déchetterie.

Le dossier « Dératisation » est en bonne voie ; voir article spécifique.

Le dossier « Stratège » avance à petits pas ; voir détail dans l'article consacré à ce sujet.

Des membres du conseil d'administration participent régulièrement aux réunions :

- de l'atelier public urbain organisé par la ville,
- du comité de l'énergie sous l'égide de la Métropole,
- de l'association LAHGGLO.

Dératisation



Nous avons eu plusieurs réunions avec les techniciens municipaux et l'élue concernée (Laëtitia RABIH, 9e adjointe à la qualité du patrimoine et des espaces publics) afin de définir une méthode pour éradiquer les rats présents dans notre quartier.

Il a été convenu qu'une **dératisation globale et simultanée** du quartier sera programmée au printemps, en parallèle à celle faite par la Métropole dans les espaces qui lui incombent, chacun étant responsable de son espace : la mairie dans les écoles et autres lieux municipaux, les bailleurs dans le locatif, les syndicats dans les copropriétés et les gestionnaires dans les surfaces commerciales.

Les services municipaux coordonnent cette action en prévenant les bailleurs, les syndicats et les acteurs du monde économique de la mise en place de cette campagne.

Responsables d'associations de locataires et présidents de conseils syndicaux, vérifiez avec vos bailleurs et syndicats respectifs que cette information leur est parvenue et que les devis ont été demandés auprès de prestataires habilités.

Billet d'humeur



Encore un chariot abandonné juste en bas de chez moi. Une fois de plus, une personne du quartier a "emprunté" un chariot pour ramener ses courses ; cet emprunt est en fait un délit car considéré comme un vol. Cela coûte cher chaque année à la collectivité. La collectivité, c'est moi, c'est vous, c'est tout le monde qui voit la facture répercutée sur les prix à la consommation sans parler des dégâts occasionnés sur la voie publique.

Nouveauté : dans ce chariot, il y a quatre packs de bière - vides, bien sûr. Je suis très pressée, je passe mon chemin en m'imaginant combien j'aimerais dire ses quatre vérités au malotru en question. En y réfléchissant ne serait-ce qu'un instant, la vérité c'est que je n'oserais sans doute pas dire grand-chose à quelqu'un que je verrais pousser ce chariot et l'abandonner avec toutes ces bouteilles vides. Hélas, trois fois hélas. Pourtant, il faudrait que chacun d'entre nous puisse rappeler avec le sourire que la vie en collectivité impose de respecter certaines règles. Ceci dit, entre nous, je n'ai encore jamais rencontré quelqu'un abandonnant "son" chariot à la vue de tous.

Le soir, quand je rentre du travail, une âme charitable a poussé le chariot sur l'emplacement des poubelles. Je m'interroge : cela signifie donc qu'on demande implicitement à nos éboueurs de passer cinq bonnes minutes à jeter une par une toutes les bouteilles dans le container à verres ? Je l'avoue, je passe mon chemin et je rentre chez moi, je suis trop fatiguée pour faire encore un geste pour la société ce soir. Il fera jour demain.

Le lendemain, je passe de nouveau, toujours extrêmement pressée, à côté du container à verres. Oui, désolée, je n'ai plus pensé au problème et... Je vois ma voisine qui jette des bouteilles, l'une après l'autre, patiemment. Merci. Merci. Merci mille fois ma voisine ; on devrait lui décerner une médaille. Elle nettoie l'ascenseur quand un indélicat laisse des traces malodorantes en descendant ses poubelles au local à ordures. Elle ramasse les canettes et les reliefs de repas sur la place. Or je tiens à le signaler, ma voisine, elle est âgée et elle est handicapée. Et malgré toutes ses difficultés, elle est un maillon essentiel du bien vivre ensemble. Elle me redonne foi en l'humanité. Chapeau bas !

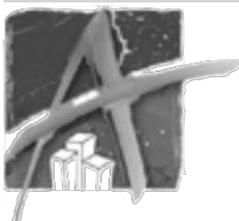
Une habitante des Jacobins

Quelques règles de « vivre ensemble » et bonnes pratiques

- Ramenez les chariots empruntés à Carrefour à leur emplacement dédié ; cela évite la pollution visuelle et les accidents potentiels. Carrefour porte régulièrement plainte pour vols de chariots et dégage ainsi sa responsabilité.
- Utilisez les poubelles pour y déposer canettes, papier... Le parc est magnifique et contribuons tous à ce qu'il le reste.
- En rez-de-jardin, portez vos coupes de haies à la déchetterie.
- Amis des chiens, utilisez les canisettes en pensant aux enfants qui jouent sur les pelouses.

Le quartier est ce que nous en faisons.

« On ne peut pas applaudir avec une seule main »



Depuis 2008, des médiateurs s'occupent de régler les conflits de voisinage à la ville d'Échirolles. À leur invitation, nous avons poussé la porte de leur local, place Beaumarchais, et nous avons échangé sur leur métier.

Abdelkrim et Abdalah décrivent ainsi leur mission au quotidien :

« Il s'agit d'apaiser des situations tendues, de rappeler les règles du bien vivre ensemble. Nous pouvons aussi faire remonter des dysfonctionnements touchant notre environnement, comme des lampadaires grillés, des tags, des dégradations de matériel...

Il nous arrive aussi de rassurer des personnes isolées ou handicapées, de faire l'interprète pour des personnes qui ont des difficultés avec la langue française et sont confrontées à des démarches administratives.

Nous intervenons de manière préventive auprès de jeunes en difficulté, en collaboration avec des éducateurs et le service prévention de la ville d'Échirolles. Vous avez pu nous voir également lors des fêtes de quartier.

Une médiation réussie, c'est quand nous arrivons à régler les conflits tel que mésentente entre voisins de palier, deux adultes, les tapages nocturnes et les incivilités occasionné par des jeunes avant

qu'ils ne deviennent trop graves. Nous sommes neutres dans toutes les situations. »

« Si nous voulons construire un quartier agréable à vivre, rajoute Abdelkrim, nous avons besoin de l'aide de tous : on ne peut pas applaudir avec une seule main ».

Pour appeler les médiateurs, composez le **06 32 25 87 94**. Ils vous répondront aux horaires suivants : le mardi de 17 à 24 heures, le mercredi de 14 à 21 heures, le jeudi de 17 à 24 heures, le vendredi de 17 à 24 heures et le samedi de 17 à 24 heures.

Pour plus d'informations sur les diverses actions de l'association : <http://www.agil38.fr>

Le Stratège et l'insécurité



Les habitants du quartier nord des Granges interpellent régulièrement l'AHG sur la situation de malpropreté, d'incivilités et d'insécurité (trafics, incendie de voitures) qui caractérisent l'immeuble voisin « Le Stratège ».

Nous avons fait savoir à de multiples occasions à la Municipalité la nécessité de trouver des solutions à cette situation qui ne fait qu'empirer. Des locataires ou propriétaires (Un Toit pour Tous, SEMITAG, KLEPIERRE, etc.), occupant la presque totalité de l'immeuble, nous ont fait également part de leurs préoccupations à ce sujet.

La fermeture nocturne des parkings était portée à l'ordre du jour de l'AG du Stratège (23 juin 2106). Dans l'espoir qu'une solution, même partielle, puisse être trouvée, l'AHG a écrit le **8 mai 2016** à **M. le Maire**, sollicitant une réunion préalable des différentes parties intéressées (dont la ville) pour préciser les modalités de fermeture. Cette concertation est nécessaire car le règlement de copropriété comporte, au profit de la Ville, la possibilité

de stationner dans le cadre de différentes manifestations dans le quartier.

La lettre du **8 mai 2016** ainsi qu'un courrier de relance n'ont pas reçu de réponse. L'AG de la copropriété du Stratège n'a pas obtenu d'accord, la résolution sera représentée courant 2017.

Depuis les nuisances continuent dans le climat que l'on connaît ; l'ADPA qui emploie près de 1000 personnes dans le département ainsi que le SSIAD ont quitté les lieux pour s'installer dans une autre commune de l'agglomération.

Lors d'une rencontre avec les élus lors du dernier comité de quartier, nous avons été informés qu'une rencontre Élus - KLEPIERRE est planifiée. Espérons que cela fasse avancer ce dossier ouvert depuis de trop nombreuses années.

Autour de chez nous : centre Viallex et Grand'Place



Il n'y a plus de locaux vides
dans le centre commercial Viallex.

Après **Zeeman**, enseigne néerlandaise de magasins de vêtements, installée en février 2015, et **Les Mutuelles de France** venues de Grand'Place, un **Fitness Park** a ouvert le 22 juin dernier. Sur une surface de 1 000 m², cette salle de sport est en libre accès toute l'année de 6h à 23h, mettant à la disposition de ses adhérents une centaine d'appareils de dernière génération avec des services à prix « low cost ». Fitness Park, déjà présent à Meylan, fait partie du Groupe Moving. La franchise est dirigée par MM. Dattilesi et Bouverat.

Le dernier arrivé, la boutique **Starcom Autos Pièces**, a ouvert le 3 octobre 2016. La société, créée en 2009, est gérée par Imad CHABBI et emploie 5 personnes. Elle s'est déplacée de Grenoble (quartier Helbronner) pour des raisons d'adaptation de locaux et de visibilité. Grossiste en pièces auto-

mobiles de toutes marques pour particuliers et professionnels, son activité est complémentaire aux centres auto voisins.

On est toujours dans l'attente
du développement de Grand'Place.

Quick, le dernier à avoir déménagé, s'est implanté Avenue Esmonin au RDC de la résidence Nexus. **Darty** doit déménager à Comboire. Le magasin **ZARA** (groupe espagnol Inditex) doit rejoindre en mars prochain l'espace de 3 200 m² en cours d'aménagement à la place de l'ex Forum. Cette implantation regroupera ZARA Home, dédié à l'univers de la maison, et l'habillement. Son emplacement actuel serait repris par une enseigne voisine.

Autour de chez nous : Granges Sud / Ex terrains Grosso et Ravetto

Il s'agit du site des anciens établissements d'activité « Le petit Forestier » et « Belledonne Poids Lourds ».

Ces parcelles sont situées 1 et 3 avenue des FTFP, à proximité immédiate des quartiers des Granges et du Haut Bourg. Elles représentent une surface de terrain de **8 952 m²**.

En 2009, à la demande de la ville, l'Établissement Public Foncier Local est devenu propriétaire des terrains. Depuis, l'Établissement a assuré le portage de ces parcelles et a aménagé des tranchées pour éviter des occupations sauvages.

Ces zones d'activité économique auraient pu conserver cette destination dans un cadre de qualité, à l'image de Sud Galaxie, notamment du fait de sa bordure de rocade avec une visibilité directe. Cette orientation n'a pas été retenue du fait de la proximité du projet ARTELIA (au point mort aujourd'hui).

L'alternative proposée a consisté en la programmation de résidences de logements spécifiques (Résidences Services Seniors et Résidence Hôtelière à Vocation Sociale) ainsi que du logement familial (locatif et accession) comme le définissait la fiche d'identité de l'époque.

Fiche d'identité site Ravetto

Le conseil municipal délibère le **18 décembre 2012** et le **29 janvier 2013**, précisant que le montage et la réalisation de cette opération se feraient avec deux opérateurs : CFA Rhône-Alpes

Auvergne (du Groupe Financière DUVAL) - en association avec Grenoble Habitat sur une surface de plancher total d'environ **18 900 m²** permettant le programme suivant :

- environ 80 logements en accession libre et accession sociale (3 150 m² + 3 150 m²),
- environ 120 chambres de Résidence Hôtelière à Vocation Sociale (3 900 m²),
- environ 100 appartements en Résidences Services Seniors (4 500 m²),
- environ 50 logements en locatif public (4 200 m²).



Le groupement a présenté un projet en **décembre 2012** avec une forme architecturale circulaire reprenant le programme ci-dessus. Ce projet devait induire des travaux externes de VRD sur l'avenue des FTPF, des travaux sur la passerelle des Écoles, une amélioration paysagère, et à moyen et long terme le réaménagement du carrefour du Chêne et de la rue de Lorraine ainsi que l'ajustement des capacités d'équipement de superstructures (école, crèche, etc.). Ces travaux étaient estimés à 1 040 000 € TTC.

Le 29 janvier 2013, la commune délibère sur les conditions de cession au groupement « CFA Rhône-Alpes Auvergne/Grenoble Habitat » ou à toute personne physique ou morale qui s'y substituerait (sous réserve de l'agrément par la ville du substitué), des parcelles AI 16, 18 et 109 au prix de 3 700 000 € HT.

Le 28 septembre 2015, un nouveau projet est présenté au conseil municipal porté par « CFA Rhône-

Alpes Auvergne » (Boulogne-Billancourt et Lyon) et SAFILAF, chacun pour moitié. Ce projet concerne **15 000 m²** de planchers se décomposant en :

- 5 250 m² d'accession libre,
- 5 250 m² de logements sociaux,
- 4 500 m² de Résidences Services Seniors.

Les logements sociaux seront réalisés par les promoteurs et revendus au fur et à mesure à la SDH. La résidence devait être gérée par la Mutualité de l'Isère.

Le conseil municipal décide de la vente des terrains à un prix de 2 900 000 € HT soit un prix de charge foncière en baisse. Les terrains seront acquis à l'EPFL au prix de 2 538 000 € TTC.

Cela ne devrait pas permettre de financer les travaux de VRD de proximité qui étaient estimés à 1 040 000 € TTC. Ces projets inclus dans le périmètre de la Polarité Sud étaient présentés comme faisant partie des pôles majeurs du développement urbain d'Échirolles pour les années à venir.

Le 17 octobre 2016, un permis de construire signé par le cabinet SCAU (Paris) a été délivré sur ces terrains. Il s'agit du cabinet qui a construit l'hôpital Georges-Pompidou à Paris, le Stade Vélodrome de Marseille, le Stade de France à Saint-Denis ou le pont Gustave-Flaubert à Rouen. Le projet se traduit par la réalisation de **226 logements** (14 434 m²) plus **215 places de stationnement** en gradins allant du R + 2 au R + 11 du point le plus haut au nord en descendant vers le sud :

- 150 logements locatifs sociaux (10 890 m²),
- 76 logements en accession libre (5 485 m²).

L'ensemble sera desservi par une voie de 12 m, au sud le long de DSV.

Il n'y a plus de Résidences Services Seniors, mais des appartements répartis dans les immeubles. Le seul et unique local commun aura une surface de 49 m² ! **Apparemment le programme prévu n'est plus respecté.**

Poursuite de l'opération sur les terrains DSV
Après fermeture des 2 activités, l'opération doit se poursuivre avec un programme de réalisation de 13 650 m² de logements sociaux et 5 300 m² de bureaux.

Pour plus de détails sur l'urbanisme autour de la rocade sud, reportez-vous au site de l'association.
(<https://www.ahg38.fr/>)

Rencontre



Au début du mois d'octobre, quelques adolescent(e)s du quartier ont poussé la porte de notre local pour voir ce qu'il s'y passait : « On n'o-sait pas entrer car on croyait que c'était que pour les vieux » nous ont-ils dit !

Il s'agissait de collégiennes et collégiens de Jean Vilar et d'élèves de Jean Moulin. Nous avons échangé nos impressions sur le quartier autour d'un goûter.

- Le parc est super bien avec des jeux comme l'a-raignée. Mais on souhaiterait de vraies balançoires et des jeux pour les petits. C'est un espace de verdure au milieu du béton. On aimerait bien participer à une journée « un parc propre » avec tous les habitants du quartier.
- Le collège, c'est plutôt bien. Pour nous, c'est un collège comme les autres mais on se sent discriminés par le regard des gens extérieurs au collège. On n'est pas de la racaille. Le respect, ça marche dans les deux sens.

Nous avons passé un agréable après-midi avec des « gamins » qui avaient plutôt bien la tête sur les épaules.

Vous qui passez devant notre local, n'hésitez pas à faire comme eux : poussez la porte. De l'échange naît la compréhension de l'autre.

Q Décodage !

4U COMM3NC3M3N7 C'357 D1FF1C1L3 4 L1R3, M415 V07R3 C3RVSAU 5'4D4P73 R4P1D3M3N7, M41N73N4N7 VOU5 Y P4RV3N3Z V173 37 54N5 D1FF1CUL73.

C3L4 PROUV3 4 QU3L P01N7 V07R3 C3RV34U L17 4U70MA71QU3M3N7 37 5AN5 3FF0R7 D3 V07R3 P4R7.

50Y3Z F13R 51 VOU5 4V3Z R3U551 4 L1R3 C3 73X73.

Un hibou, chouette alors !



D'un arbre malade est né un nouvel hôte du parc, un hibou tout étonné de se trouver là.

Un hibou a des plumes ressemblant à des oreilles, les chouettes n'en ont pas.

Merci au sculpteur.

Bienvenue

Nous souhaitons la bienvenue à Brice Di Gennaro, nouveau directeur du centre social Anne Franck qui devrait devenir la Maison des Habitants durant l'année 2017.Gennaro

Nous avons eu l'occasion de rencontrer Brice à plusieurs reprises et nous espérons entreprendre des actions communes durant l'année à venir.

Adhésion familiale annuelle : minimum 7 €

Association des Habitants des Granges - 26, Allée des Vosges / habitants.desgranges@free.fr

Nom : Prénom :

Adresse : 38130 Échirolles

@ mél : Téléphone :

ou bien adhérez en ligne sur le site
(paiement sécurisé)

<http://www.ahg38.fr>



Atelier Bois pour tous de la MJC Desnos

L'Atelier Bois offre aux personnes désireuses de s'initier aux techniques du travail du bois, ou de parfaire leur connaissance, de bonnes conditions pour se faire plaisir et se passionner pour cette activité.

L'atelier de la MJC est atelier associatif, partenaire de l'association « La Passion du Bois ».

Des animateurs bénévoles forment les adhérents à l'utilisation des machines et assistent les novices lors de la réalisation d'un premier projet. L'objectif est d'arriver à une certaine autonomie pour faire des travaux de base et utiliser les machines. L'atelier est un lieu d'échange entre tous les adhérents. Vous pourrez y pratiquer l'ébénisterie, la menuiserie, le tournage, la marqueterie, la sculpture, la lutherie... Un outillage relativement complet est régulièrement entretenu. L'une des conditions pour faire partie de l'atelier est de ne pas utiliser l'atelier à des buts lucratifs.

L'aide des bénévoles de l'atelier bois nous a été précieuse pour la réalisation des kits « Nichoirs » et « Mangeoires » proposés lors de nos fêtes de quartier.

Petites annonces des Granges

Je cherche :

- Électricien pour rétablir le courant entre les gens
- Opticien pour changer leur regard
- Artiste pour leur peindre un sourire
- Maçon pour bien se construire
- Jardinier pour cultiver la pensée
- Professeur de math pour enseigner à compter les uns sur les autres

Pour les conditions d'inscription et le fonctionnement, reportez-vous au site de la MJC : <http://www.mjcrobertdesnos.fr/bois.html>

Un complément d'information sur les ateliers bois associatifs : <http://lapassiondubois.com/index.php/menuiserie-par-les-ateliers-bois>

Purée de céleri-rave, façon grand chef



Normalement très goûteuse, elle est à servir en accompagnement de viande rouge, à raison d'une à deux cuillères à soupe par personne, pas plus.

Ingrédients :

- 1 céleri-rave bien épluché (au couteau), en cubes de 2 à 3 cm.
- 1 litre de lait.
- Environ 80 à 100 g de beurre.
- 1 pomme Granny-Smith en quartiers.
- 2 pincées de sel gris de Guérande.
- Poivre blanc.

Préparation :

Porter le lait à ébullition, ajouter le céleri et les morceaux de pommes, couvrir avec un couvercle de papier sulfurisé au contact et laisser cuire 35 minutes, surveillez bien !

Il est possible de changer de casserole en fin de cuisson pour éliminer la peau du lait.

Égoutter totalement en conservant le lait de cuisson à part.

Mixer avec le beurre, et un peu de lait de cuisson de façon à obtenir la consistance purée.

Bien mixer jusqu'à ce que le mélange soit lisse et onctueux, ajouter un peu de poivre blanc et mixer à nouveau.

Note : cette purée se congèle bien (en doses individuelles) pour être servie à la demande.

On connaît le dicton

« Qui va à la chasse perd sa place »

Avant de changer de sens, conséquence de la sécularisation, il signifiait que celui qui se rendait en pèlerinage pour vénérer les reliques du saint dans sa **châsse** perdait sa place assise dans l'église. L'orthographe exacte de « chasse » devrait nécessiter l'accent circonflexe.



Contacts avec l'association



À la salle de l'association
26, Allée des Vosges
(entre pharmacie et tabac-presse)
Cette salle, confiée par la mairie, est
partagée avec d'autres : parents
d'élèves, prévention municipale, etc.



Aux permanences
- 3ème samedi du mois, de 10 h à midi.
- Vendredi après 16 h 15 en même
temps que le goûter des enfants.



Déposez vos remarques et surtout
vos propositions dans la
boîte aux lettres
devant le local.



Appelez le
04 76 40 06 74
Vous pouvez laisser un message sur le
répondeur, nous vous recontacterons.



Envoyez un mail à la messagerie
habitants.desgranges@free.fr



La gazette donne des informations.
Vous pouvez donner votre avis, c'est
important pour nous de savoir
comment vous l'appréciez ou non.
Faites vos suggestions de sujets,
d'info., etc.



Le site vous propose d'autres
informations. Il a été réactualisé
pour mieux vous guider.
<http://www.ahg38.fr>
(Abonnez-vous aux journaux RSS)

Références utiles :

Samu : 15
Police : 17
Pompiers : 18

SOS gardes pharmacies : 3915
Médiateurs : 06 32 25 87 94
Police municipale : 04 76 40 16 40
Stéphane Jacolin : 04 76 20 99 10
Principal du Collège : 04 76 23 10 72

Déchetterie :
04 76 45 20 99
lundi et vendredi de 9h à 12h.
mardi, mercredi, jeudi et samedi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
(jusqu'à 18h du 1er avril au 30 septembre)



Police municipale
Numéro vert :
0800 16 70 41

Le service «tranquillité publique» de la ville s'est
doté d'un numéro vert permettant de joindre la
police municipale 24h/24h.

Adhérez à l'association

Auprès d'un membre agréé
ou

Faites parvenir le bordereau accompagné de la
cotisation de votre choix (minimum 7 €):

Nom :

Prénom :

Adresse :

@ Mél :

ou bien adhérez en ligne sur le site
(paiement sécurisé)